

CONSEIL MUNICIPAL du 8 septembre 2018

Présents :

Maria SENECAIRE	Marie-Paule CHAZAL
Christian PAILLOUX	Sylvie BURLOT
Gérard GUITTARD	Guy GALLAIS
Julien ADAMI	Odile VELLETT
Arnaud LAPRA	Thierry VALLEIX
Patrice LÉBOUCHARD	Jacques MANDON
Jean-Luc MIOCHE	Excusée : Arlette GENDRONNEAU (pouvoir à Jacques MANDON)
Jacques MANDON	

Secrétaire de séance : Odile VELLETT.

ORDRE DU JOUR

- 1 Huis-Clos
- 2 Délibération avancements de grades
- 3 Délibération dispositif « Ruralité Région »
- 4 Délibération dispositif « Villages Remarquables »
- 5 Comité de Jumelage
- 6 Etude annexe Mairie
- 7 Informations diverses

1- Avancement de grade : filière technique

► **Le Maire informe l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'avancement de grade concernant trois agents de la filière technique, il convient de supprimer et créer les emplois ci-dessous correspondants.

► **Le Maire propose à l'assemblée :**

1- La suppression de l'emploi d'**Adjoint Technique Territorial Principal 2^{ème} classe** à temps *non complet à raison de 25 heures hebdomadaires* au service technique et

La création d'un emploi d'**Adjoint Technique Territorial Principal 1^{ère} classe** à temps non complet à *raison de 25 heures hebdomadaires* relevant de la catégorie *C* au service technique à compter du 1^{er} octobre 2018.

ADOPTÉ :

à 7 voix pour

à 6 voix contre

à 2 abstentions

2- La suppression de l'emploi d'**Adjoint Technique Territorial** à temps *non complet à raison de 27.80 heures hebdomadaires* au service technique et

La création d'un emploi d'**Adjoint Technique Territorial Principal 2^{ème} classe** à temps non complet à *raison de 27.80 heures hebdomadaires* relevant de la catégorie *C* au service technique à compter du 1^{er} octobre 2018.

ADOPTÉ :

A 9 voix pour

à 5 voix contre

à 1 abstention

3- La suppression de l'emploi d'**Adjoint Technique Territorial** à temps *complet à raison de 35 heures hebdomadaires* au service technique et

La création d'un emploi d'**Adjoint Technique Territorial Principal 2^{ème} classe** à temps complet à *raison de 35 heures hebdomadaires* relevant de la catégorie *C* au service technique à compter du 1^{er} octobre 2018.

ADOPTÉ :

à 8 voix pour

à 7 voix contre

2- Dispositif « Ruralité Région » **Dispositif Villages Remarquables »**

La Commune sollicite le concours financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre de l'appel à projet « Dispositif Villages Remarquables portant sur un programme pluriannuel de 2018 à 2020 visant à soutenir cette démarche à travers les trois orientations suivantes :

- **Mise en œuvre du Programme d'Aménagement de Bourg** : la commune souhaite poursuivre ses travaux d'aménagement de bourg : accessibilité des sites touristiques pour les Personnes à Mobilité Réduite, sécurité des espaces piétonniers, embellissement des espaces publics et signalétique touristique.
Dans le programme « Aménagement de Bourg », celui-ci comprend un aménagement paysager aux abords du restaurant place du 8 Mai pour un montant de 8 323 € HT qui sera financé à la fois

par la Région au titre des « Villages Remarquables » à hauteur de 50 % soit 4 165.50 € HT et au titre du plan « Ruralité Région » à hauteur de 30 % soit 2 496.90 € HT.
Le conseil municipal accepte cet aménagement à la majorité (13 pour, 2 contre).

- **Entretien et valorisation du bâti public** : travaux de restauration de la fontaine Renaissance de Saint-Saturnin et de la Chapelle Sainte-Magdeleine.
- **Entretien et valorisation du bâti privé** : mise en place d'une politique incitative à destination des propriétaires privés pour massifier la réhabilitation de la qualité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du dispositif « Villages Remarquables » auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour un montant total de travaux de 307 382 € HT correspondant à une subvention à hauteur de 153 691 € HT.

Le Conseil Municipal autorise également Monsieur le Maire à solliciter la Région dans le cadre du programme « Entretien et valorisation du bâti privé » pour un montant de 42 000 € attribués aux propriétaires privés.

3 –Comité de Jumelage :

39 personnes de St Saturnin se sont rendues à Jettenbach, pour le 40eme anniversaire. Le Sculpteur M Jean-Pierre Loubet à organiser une exposition de peintures et sculptures sur la durée du Jumelage. Une de ses œuvres a été offerte à Jettenbach. En compensation la municipalité prend à sa charge son voyage ainsi que celui de son épouse.

Une réflexion devra être envisagée pour le devenir du Comité du Jumelage.

4 –Etude annexe-mairie :

Christian et Gérard ont rencontré Mme Grégut, l'Architecte retenue pour l'étude de ce projet, une esquisse du projet sera présentée aux élus d'ici fin septembre.

5-Informations diverses :

Demande d'Arkose pour la visite du site à Chadrat le week-end du 15 et 16 septembre
le 15 seront présents Patrice, Gérard, Thierry
le 16 Odile, Maité, Maria, Sylvie, Guy, Thierry

Pour débarrasser le Grenier 8 élus se sont portés volontaires merci à eux pour leur courage.

Les Travaux Place du Fond de Ville ont commencé dans les temps, l'abri bus a été enlevé ainsi qu'un arbre.

Commission Embellissement Fleurissement :

de moins en moins de bénévoles et de plus en plus de travail voici le constat qui a été fait par l' élu Jacques MANDON. Celui-ci annonce sa démission.

Deux bénévoles de la Médiathèque ont donné leur démission.

Diffuser l'information pour recherche de bénévoles, mettre une annonce dans le bulletin pour rechercher des personnes qui serait prêtes à donner du temps pour que la Médiathèque continue sur notre commune. Julien fait passer l'information sur la newsletter et Odile et Arnaud préparent un courrier pour envoi aux Présidents des différentes associations.

Maria nous informe qu'une permanence de Précocia se tiendra le mardi 23 octobre 2018 et le mardi 11 décembre 2018 de 14h à 16h30 en Mairie.

Jacques nous informe que les plaques signalétiques ont été posées sauf à Chadrat : voir avec Michèle Labbe.

Gérard et Thierry vont se renseigner : quelle procédure faut-il faire pour vendre un petit chemin communal qui jouxte le terrain de M Chesnay et qui n'est plus entretenu par la commune. M Chesnay serait intéressé pour l'acquérir et l'entretenir.

Visite du Jury Ma Commune au Naturel. Première visite en juillet, promenade autour des lavoirs. Suite à cette visite la commune a été qualifiée. Deuxième visite en août, résultat du jury fin de l'année.

Devis pour l'élagage des arbres de la place du 8 mai par l'entreprise Castor Elagage pour un montant de 2 640 € ; les travaux se feront fin novembre.

Une discussion entre élus est lancée sur le futur de la place : faut-il enlever tous les arbres en même temps, ou au contraire enlever ceux qui sont malades et les remplacer au fur et à mesure ... Pour l'instant on fait tailler les arbres mais il faudra dans le futur proche prendre une décision sur le devenir de cette place !! Sylvie se renseigne auprès du CAUE.

Demande de M Jacomet Humbert pour une mise à disposition de la Grange de Mai pour une « Causerie Conférence » sur le thème de la guerre Mai/octobre 1918 arrivée des américains sur la commune. Voir aussi avec l'école et le collège. Demande accordée. Julien se charge de contacter M Jacomet.

Réunion des membres du groupe de travail AVAP pour finaliser le règlement concernant les critères d'éligibilité à la mise en place du dispositif d'intervention en direction des propriétaires privés. (programme « Villages Remarquables » : aide façades).

Fin de séance à 11h30

Prochain conseil samedi 13 octobre.